



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15 décembre 2020

### Lancement d'une formation en maintenance de véhicules adaptée aux demandes spécifiques des branches et des entreprises

Le 5 octobre dernier, était officiellement lancée, en présence des entreprises partenaires (SOMI IPPOLITO – TRANSDEV – KEOLIS – Autocars Baie des Angles), d'OPCO Mobilités, de l'IFA de Nice et de la FNTV Provence Alpes Côte d'Azur, une session très attendue de formation de techniciens de maintenance.

Fruit important travail partenarial, cette session, unique en France, répond à un besoin récurrent et non satisfait de renouvellement des talents dans les métiers de la maintenance des autocars et des autobus.

La formation qui bénéficie du soutien et de l'implication motrice des branches impliquées (CNPA, et FNTV), permettra l'obtention du CQP « Mécanicien de Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels » de l'ANFA. Un CQP adapté pour tenir compte des demandes spécifiques des branches et des entreprises concernées.

La session compte 12 stagiaires recrutés avec le concours du Pôle Emploi des Alpes Maritimes. Elle se déroule en alternance du 5 octobre au 29 juin 2021 (soit 450 heures de formation). Les stagiaires bénéficient pour les enseignements pratiques, du plateau technique mis à disposition par l'entreprise SOMI-IPPOLITO à Villeneuve-Loubet.

La formation doit permettre l'acquisition de 4 blocs de compétence :

- contrôle et remplacement des pièces d'usure
- réalisation de l'entretien périodique
- prévention des risques électriques
- réalisation du pré-contrôle technique.

Un module complémentaire dédié à la transition énergétique des transports publics est en cours de construction.

L'opération bénéficie du soutien financier d'OPCO Mobilités, opérateur de compétences des métiers de la Mobilité.

La pérennité de cette opération et l'installation durable d'une offre de formation pour ces métiers dans les Alpes Maritimes et la Région Provence Alpes Côte d'Azur, sont des enjeux centraux pour les partenaires du projet qui souhaitent à terme inscrire cette formation dans la programmation du futur campus des métiers à Nice.

Contacts presse :

- Laurent BENVENUTI ; FNTV Provence Alpes Côte d'Azur
- Alexandre Masson ; OPCO Mobilités ; [alexandre.masson@opcomobilites.fr](mailto:alexandre.masson@opcomobilites.fr)
- [wirzc@anfa-auto.fr](mailto:wirzc@anfa-auto.fr)
- Laure de Verdun – CNPA – [ldeverdun@cnpa.fr](mailto:ldeverdun@cnpa.fr)

**Le Conseil National des Professions de l'Automobile** représente la 5<sup>ème</sup> branche économique de France 142 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.

**La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV)** rassemble les entreprises du transport routier de voyageurs et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente plus de 1500 entreprises de toutes tailles (TPE, PME et groupes). Ses adhérents emploient 100 000 salariés.

**OPCO Mobilités** est l'opérateur de compétences en charge de la formation et la transition professionnelle des métiers de la Mobilité – automobile, logistique, services et transports

- Budget 2019 : 700M€
- 400 salariés au service de :
  - 22 branches & secteurs professionnels et la RATP
  - 1,6 million de salariés
  - 210 000 entreprises
  - 50 000 alternants
- Un réseau territorial de proximité

L'**ANFA** (Association Nationale pour la Formation Automobile) est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. A ce titre, l'ANFA :

- Anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de la branche),
- Apporte son expertise dans la création et l'actualisation des certifications de la branche,
- Assure la promotion des métiers,
- Contribue au développement qualitatif de l'apprentissage, notamment via l'animation des réseaux des CFA Pilotes et Associés,